



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été créée conformément aux exigences de :
Canada SIMDUT qui comprend la Loi sur les Produits Dangereux (LPD) modifiée et le
Règlement sur les Produits Dangereux (RPD)

EFA+(TM)
Numéro de révision 1.01

Date de révision 16-oct.-2025
Remplace la date 08-juin-2020

1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit EFA+(TM)

Autres moyens d'identification

Synonymes Aucun

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Adhésifs

Restrictions d'utilisation Aucun renseignement disponible

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Instance Responsable

Bostik Canada Limited
655 Alphonse-Deshaises Boulevard
Beauce
Québec
G9H 2Y8
Canada
Phone: +1 (514) 593-0418
Fax: +1 (514) 593-0413

Adresse du fabricant

Bostik Inc.
11320 W. Watertown Plank Road
Wauwatosa, Wisconsin 53226 USA
Phone: +1(800) 726-7845 (Domestic Toll Free)
Phone: +1 (414) 774-2250 (International)

Courriel

Pour toute question relative à la réglementation et aux FDS, veuillez contacter un représentant de Bostik au
https://www.bostik.com/us/en_US/customer-support/

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

CHEMTRAC (Chemical Transportation Emergency Center)
Chemtrec 1-800-424-9300 (US)
1-703-527-3887 (Outside U.S.)
Rocky Mountain Poison Center: 1-866-767-5089

2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Liquides inflammables	Catégorie 4
Sensibilisation des voies respiratoires	Catégorie 1
Sensibilisation de la peau	Catégorie 1

Éléments d'étiquetage

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

EFA+-(TM)
Numéro de révision 1.01

Date de révision 16-oct.-2025
Remplace la date 08-juin-2020



Danger

Mentions de danger

Liquide combustible.

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseils de prudence - Prévention

Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs et aérosols.

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer.

Porter des gants de protection.

Conseils de prudence - Réponse

Traitements spécifiques (voir les instructions de premiers soins supplémentaires sur cette étiquette).

Peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon.

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Inhalation

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

En cas de symptômes respiratoires : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Incendie

En cas d'incendie : Utiliser du sable sec, du produit chimique en poudre ou une mousse anti-alcool pour l'extinction.

Conseils de prudence - Entreposage

Stocker dans un endroit bien ventilé.

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu et le récipient conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales applicables.

Autres renseignements

Aucun renseignement disponible.

3. Composition/information sur les ingrédients

Substance

Non applicable.

Mélange

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro	Date de dépôt LCRMD
--------------	---------	------------	--------	---------------------

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

EFA+-(TM)
Numéro de révision 1.01

Date de révision 16-oct.-2025
Remplace la date 08-juin-2020

			d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Limestone	1317-65-3	45 - <70	-	-
Naphtha, petroleum, hydrotreated heavy, <0.1% Benzene	64742-48-9	1 - <5	-	-
Methylenediphenyl diisocyanate	26447-40-5	0.1 - <1	-	-
Quartz	14808-60-7	0.1 - <1	-	-
4-isocyanatosulphonyltoluene tosyl isocyanate	4083-64-1	0.1 - <1	-	-

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial.

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Conseils généraux

Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant.

Inhalation

Peut causer une réaction respiratoire allergique. Déplacer à l'air frais. Pratiquer la respiration artificielle si la victime ne respire plus. Obtenir immédiatement des soins médicaux. Éviter un contact direct avec la peau. Utiliser une barrière pour effectuer du bouche à bouche. Obtenir immédiatement des soins médicaux si des symptômes apparaissent.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Ne pas frotter la partie touchée. Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste.

Contact avec la peau

Peut provoquer une allergie cutanée. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés. En cas d'irritation de la peau ou de réactions allergiques, consulter un médecin.

Ingestion

Peut produire une réaction allergique. Rincer la bouche. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. NE PAS faire vomir. Consulter immédiatement un médecin. En cas d'ingestion, appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.

Équipement de protection individuelle pour les intervenants en cours de premiers soins

Éliminer toutes les sources d'inflammation. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter un contact direct avec la peau. Utiliser une barrière pour effectuer du bouche à bouche. Consulter la section 8 pour plus de renseignements. S'assurer que le personnel médical est conscient du (des) produit(s) en cause, qu'il prend des mesures pour se protéger et qu'il empêche la progression de la contamination.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Toux ou respiration sifflante. Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

EFA+-(TM)
Numéro de révision 1.01

Date de révision 16-oct.-2025
Remplace la date 08-juin-2020

Effets d'une exposition Aucun renseignement disponible.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Traiter en fonction des symptômes.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés Produit chimique. Dioxyde de carbone (CO₂). Eau pulvérisée. Mousse antialcool. Déplacer les contenants du lieu de l'incendie s'il est possible de le faire sans risque.

Moyens d'extinction inappropriés AVERTISSEMENT : L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un feu peut se révéler inefficace.

Dangers particuliers associés au produit chimique Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. En cas d'incendie, refroidir les réservoirs avec une pulvérisation d'eau. Le produit est ou contient un sensibilisant. Peut entraîner une sensibilisation par inhalation. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Produits de combustion dangereux Oxydes de carbone. Dioxyde de carbone (CO₂). Hydrocarbures.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité au choc Aucun.

Sensibilité à la décharge électrostatique Oui.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. ÉLIMINER du site toute source d'allumage (ex: cigarette, fusée routière, étincelles et flammes). Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. S'assurer une ventilation adéquate. Si sans risque, arrêter la fuite. Ne pas toucher ni marcher dans le produit déversé. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Laver à fond après manutention.

Autres renseignements

Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement

Si sans risque, arrêter la fuite. Une mousse antivapeur peut être utilisée pour réduire les émanations. Contenir et recueillir un déversement avec un matériau absorbant non combustible (par ex., sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et placer dans un contenant pour élimination selon les règlements locaux et nationaux (voir la section 13).

Méthodes de nettoyage

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Utiliser des outils antiétincelles propres pour recueillir le produit absorbé.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

EFA+™
Numéro de révision 1.01

Date de révision 16-oct.-2025
Remplace la date 08-juin-2020

Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Nettoyer la surface contaminée à fond.

Prévention des dangers secondaires Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire

Utiliser de l'équipement de protection individuelle. Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Ne pas respirer les vapeurs ou la bruine. Utiliser avec une ventilation locale. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Laver à fond après manutention.

Considérations générales sur l'hygiène

Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipuler le produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Retirer et laver les vêtements et les gants contaminés, y compris l'intérieur, avant de les réutiliser. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage

Conserver hors de la portée des enfants. Conserver dans des contenants correctement étiquetés. Garder sous clef. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Protéger de l'humidité. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et autres sources d'inflammation (c.-à-d., veilleuses, moteurs électriques et électricité statique). Stocker conformément à la réglementation nationale particulière. Entreposer conformément à la réglementation locale.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Ce produit contient des substances qui, à l'état brut, sont sous forme de poudre, cependant, dans ce produit, elles sont sous une forme non respirable. L'inhalation de particules de poudre / poussière est peu probable suite à l'exposition à ce produit.

Nom chimique	Alberta	Colombie-Britannique	Ontario	Québec
Limestone 1317-65-3	TWA: 10 mg/m ³ ;	TWA: 10 mg/m ³ ; total dust TWA: 3 mg/m ³ ; respirable fraction STEL: 20 mg/m ³ ;	-	TWAEV: 10 mg/m ³ ; total dust
Methylenediphenyl diisocyanate 26447-40-5	-	TWA: 0.005 ppm; Ceiling: 0.01 ppm;	-	-
Quartz 14808-60-7	TWA: 0.025 mg/m ³ ; respirable particulate	TWA: 0.025 mg/m ³ ; respirable	TWA: 0.10 mg/m ³ ; respirable fraction	TWAEV: 0.05 mg/m ³ ; respirable dust

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

EFA+-(TM)
Numéro de révision 1.01

Date de révision 16-oct.-2025
Remplace la date 08-juin-2020

Nom chimique	Manitoba	Nouveau-Brunswick	Terre-Neuve-et-Labrador	Nouvelle-Écosse
Quartz	TWA: 0.025 mg/m ³ ; respirable particulate matter	TWA: 0.025 mg/m ³ ; respirable fraction	TWA: 0.025 mg/m ³ ; respirable particulate matter	TWA: 0.025 mg/m ³ ; respirable particulate matter

Nom chimique	Nunavut	Île-du-Prince-Édouard	Saskatchewan	Yukon
Limestone	TWA: 10 mg/m ³ ; STEL: 20 mg/m ³ ;		TWA: 10 mg/m ³ ; STEL: 20 mg/m ³ ;	TWA: 30 mppcf; TWA: 10 mg/m ³ ; STEL: 20 mg/m ³ ;
Quartz	TWA: 0.05 mg/m ³ ; respirable fraction	TWA: 0.025 mg/m ³ ; respirable particulate matter	TWA: 0.05 mg/m ³ ; respirable fraction	TWA: 300 particle/mL;

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie

Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage	Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques). Éviter le contact avec les yeux.
Protection des mains	Portez des gants à l'épreuve des produits chimiques convenables. Le choix de gants convenables est fonction du matériel utilisé ainsi que des différentes marques de qualité et des différents fabricants.
Protection de la peau et du corps	Porter un vêtement de protection approprié. Bottes antistatiques. Tablier résistant aux produits chimiques.
Protection respiratoire	Utiliser une protection respiratoire appropriée.

9. Propriétés physiques et chimiques

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect	Pâte
Couleur	Blanc
Odeur	Aucun renseignement disponible
Seuil olfactif	Aucun renseignement disponible

Propriété

pH
pH (en solution aqueuse)

Valeurs

Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible

Remarques • Méthode

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

EFA+(TM)
Numéro de révision 1.01

Date de révision 16-oct.-2025
Remplace la date 08-juin-2020

Point de fusion / point de congélation	Aucune donnée disponible
Point initial d'ébullition et plage d'ébullition	172 °C / 341.6 °F
Point d'éclair	63 °C / 145.4 °F
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible
Inflammabilité	Aucune donnée disponible
Limites d'inflammabilité dans l'air	
Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible
Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible
Densité de vapeur relative	Aucune donnée disponible
Densité relative	Aucune donnée disponible
Solubilité dans l'eau	Réagit avec l'eau
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune donnée disponible
Coefficient de partage	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Viscosité cinématique	Aucune donnée disponible
Viscosité dynamique	Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible.
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible.
Autres renseignements	
Point de ramollissement	Aucun renseignement disponible
Masse moléculaire	Aucun renseignement disponible
Densité	1.649 g/cm ³
Masse volumique apparente	Aucun renseignement disponible
Teneur en solides (%)	95.5
Teneur en COV	<2% <25 g/L
	Aucun renseignement disponible

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Aucun renseignement disponible.
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
Risques de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement
Conditions à éviter	Chaleur, flammes et étincelles. Protéger de l'humidité.
Matières incompatibles	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.
Produits de décomposition dangereux	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

11. Données toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Inhalation	Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles.
Contact avec les yeux	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

EFA+(TM)
Numéro de révision 1.01

Date de révision 16-oct.-2025
Remplace la date 08-juin-2020

Contact avec la peau Un contact répété ou prolongé avec la peau peut causer des réactions allergiques chez les personnes sensibles. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Ingestion Peut entraîner des effets supplémentaires inscrits sous « Inhalation ».

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Des symptômes de réaction allergique peuvent inclure des éruptions, des démangeaisons, un gonflement, une difficulté à respirer, des picotements dans les mains et les pieds, des vertiges, des étourdissements, des douleurs thoraciques, des douleurs musculaires et des rougeurs (visage et cou). Toux ou respiration sifflante. Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire.

Toxicité aiguë Aucun renseignement disponible.

Mesures numériques de la toxicité

Les valeurs ATE suivantes ont été calculées pour le mélange

ETAmél (orale)	>5000 mg/kg
ETAmél (cutané)	90,249.60 mg/kg
ETAmél (inhalation-gaz)	>20000 ppm
ETAmél (inhalation-vapeur)	>20 mg/L
ETAmél (inhalation-poussière/brouillard)	>5 mg/L

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Limestone 1317-65-3	>5000 mg/kg (Rattus)	-	-
Naphtha, petroleum, hydrotreated heavy, <0.1% Benzene 64742-48-9	>6000 mg/kg (Rattus)	> 3160 mg/kg (Oryctolagus cuniculus)	>8500 mg/m ³ (Rattus) 4 h
Methylenediphenyl diisocyanate 26447-40-5	>10000 mg/kg (Rattus)	> 10000 mg/kg (Oryctolagus cuniculus)	=490 mg/m ³ (Rattus) 4 h
Quartz 14808-60-7	>2000 mg/kg (Rattus)	-	-
4-isocyanatosulphonyltoluene tosyl isocyanate 4083-64-1	=2234 mg/kg (Rattus)	LD 50 (Rattus) > 2000 mg/kg OECD 402	>640 ppm (Rattus) 1 h

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité Ce produit contient des substances qui, à l'état brut, sont sous forme de poudre, cependant, dans ce produit, elles sont sous une forme non respirable. L'inhalation de particules de

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

EFA+(TM)
Numéro de révision 1.01

Date de révision 16-oct.-2025
Remplace la date 08-juin-2020

poudre / poussière est peu probable suite à l'exposition à ce produit.

Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérogène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Methylenediphenyl diisocyanate 26447-40-5	-	Group 3	-	-
Quartz 14808-60-7	A2 A2 - Suspected Human Carcinogen	Group 1	Known	X

Légende

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 3 - Ne peut être classifié pour la cancérogénicité chez les humains

Methylenediphenyl diisocyanate (26447-40-5)

Méthode	Espèces	Résultats
	in vivo	Effet cancérogène suspecté - preuves insuffisantes

Toxicité pour la reproduction Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition unique Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition répétée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sur les organes cibles

Appareil respiratoire, Yeux, Peau.

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12. Données écologiques

Écotoxicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Limestone 1317-65-3	CE50 (72h) >200mg/L Algae (Desmondesmus subspicatus)	CL50 (96h)>10000mg/L (Oncorhynchus mykiss)	-	CE50 (48h) >1000 mg/L Daphnia Magna
Naphtha, petroleum, hydrotreated heavy, <0.1% Benzene 64742-48-9	-	LC50: =2200mg/L (96h, Pimephales promelas)	-	LC50: =2.6mg/L (96h, Chaetogammarus marinus)
Methylenediphenyl diisocyanate 26447-40-5	EC50: =3230mg/L (96h, Skeletonema costatum)	-	-	EC50: >1000mg/L (24h, Daphnia magna)

Persistante et dégradation Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation

Renseignements sur les

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

EFA+-(TM)
Numéro de révision 1.01

Date de révision 16-oct.-2025
Remplace la date 08-juin-2020

composants

Nom chimique	Coefficient de partage
Limestone 1317-65-3	0.9
Methylenediphenyl diisocyanate 26447-40-5	4.5
4-isocyanatosulphonyltoluene tosyl isocyanate 4083-64-1	0.6

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus/produits inutilisés Le producteur de déchets est responsable d'établir la toxicité et les propriétés physiques du produit généré pour établir la bonne identification de déchets et les méthodes d'élimination en conformité avec les règlements applicables.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser les contenants vides.

14. Informations relatives au transport

TMD Non réglementé

IATA Non réglementé

IMDG Non réglementé

15. Informations sur la réglementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

INRP - Inventaire national des rejets de polluants

Aucun des composants n'est répertorié dans l'INRP au-dessus de la limite

Inventaires internationaux

TSCA	Est conforme à (aux)
DSL	Est conforme à (aux)

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

DSL - Liste intérieure des substances pour le Canada

Est conforme à (aux) - Les composants de ce produit sont inscrits sur la liste d'inventaire ou en sont exemptés. Active

Non inscrits - Un ou plusieurs des composants de ce produit ne sont pas inscrits sur la liste d'inventaire.

Règlements internationaux

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrisent la couche d'ozone Non applicable

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

EFA+-(TM)
Numéro de révision 1.01

Date de révision 16-oct.-2025
Remplace la date 08-juin-2020

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants Non applicable

La Convention de Rotterdam Non applicable

16. Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Légende

ACGIH	Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux
ADN	Accord relatif au transport international de marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures (Europe)
ADR	Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (Europe)
AIIC	Inventaire australien des substances chimiques industriels
ATE	Estimation de toxicité aiguë
ASTM	Société américaine d'essais des matériaux
bar	Valeurs de référence biologiques pour les composés chimiques en milieu de travail
BAT	Valeurs de tolérance biologiques pour une exposition professionnelle
BEL	Limites d'exposition biologique
bw	Poids corporel
Valeur plafond	Valeur limite maximale
CMR	Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction
DOT	Département des transports (États-Unis)
DSL	Liste intérieure des substances (Canada)
EmS	Programme d'urgence
ENCS	Substances chimiques existantes et nouvelles (Japon)
EPA	Agence américaine de protection de l'environnement (Environmental Protection Agency)
GHS	Système général harmonisé
HMIS	Système d'identification des matières dangereuses
CIRC	Centre international de recherche sur le cancer
IATA	Association du transport aérien international
IBC	Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac
OACI	Organisation de l'aviation civile internationale
IECSC	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine
IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
IMO	Organisation maritime internationale
ISO	Organisation internationale de normalisation
KECI	Inventaire coréen des produits chimiques existants
CL50	Concentration létale pour 50% d'une population étudiée
DL50	Dose létale pour 50 % d'une population étudiée (dose létale moyenne)
MARPOL	Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires
NFPA	National Fire Protection Association
n.s.a.	Non spécifié ailleurs
CSENO	Concentration sans effet nocif observé
DSENO	Dose sans effet nocif observé
NOELR	Taux de charge sans effet observable
NZIoC	Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle-Zélande
OECD	Organisation de coopération et de développement économiques
LEMT	Limites d'exposition professionnelle
TBP	Substance toxique bioaccumulable persistante
PICCS	Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines
PMT	Persistante, mobile et toxique

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

EFA+(TM)
Numéro de révision 1.01

Date de révision 16-oct.-2025
Remplace la date 08-juin-2020

PPE	Équipement de protection individuelle
QSAR	Relation structure-activité quantitative
RID	Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer (Europe)
SADT	Température de décomposition autoaccélérée
SAR	Relation structure-activité
FS	Fiche signalétique
SL	Limite à la surface
STEL	Limite d'exposition de courte durée
STOT RE	Toxicité pour certains organes cibles - Exposition répétée
STOT SE	Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique
TCSI	Inventaire des Substances Chimiques de Taiwan
TMD	Transport de marchandises dangereuses (Canada)
TSCA	Loi réglementant les substances toxiques (États-Unis)
TWA	Time-Weighted Average (Moyenne pondérée dans le temps)
UN	Nations Unies
VOC	Composés organiques volatils
vPvB	Très persistante et très bioaccumulative
vPvM	Très persistante et très mobile
Sen+	Sensibilisateur
Sk*	Désignation de la peau
**	Désignation de danger

Références aux documents de base et aux sources de données utilisés pour établir la FDS

Agence américaine pour le registre des substances toxiques et des maladies (Agency for Toxic Substances and Disease Registry, ATSDR)
Base de données ChemView de l'Environmental Protection Agency (Agence pour la protection de l'environnement) aux États-Unis
Autorité européenne de sécurité des aliments (AES)
Agence américaine de protection de l'environnement (Environmental Protection Agency)
Guide de seuils d'exposition aiguë (AEGL)
Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides de l'Environmental Protection Agency aux États-Unis
Substances chimiques produites en grandes quantités de l'Environmental Protection Agency aux États-Unis (Agence pour la protection de l'environnement)
Journal sur la recherche alimentaire (Food Research Journal)
Base de données de substance dangereuse
Base de données internationale pour des informations chimiques uniformes (IUCLID)
Institut national japonais de technologie et de l'évaluation (National Institute of Technology and Evaluation, NITE)
Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)
NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)
National Library of Medicine's ChemID Plus (NLM CIP) (Bibliothèque nationale de médecine aux États-Unis)
Bibliothèque nationale de médecine
Programme national de toxicologie aux États-Unis (NTP)
Nouvelle-Zélande - Base de données de classification et d'information sur les produits chimiques (CCID = Chemical Classification and Information Database)
Publications de l'Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD) sur l'environnement, la santé et la sécurité
Programme de l'Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD) sur les produits chimiques à volume de production élevé
Ensemble de données de filtrage de l'Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD)
Organisation mondiale de la santé des Nations Unies, OMS (World Health Organization, WHO)

Préparée par

Sécurité des produits et affaires réglementaires.

Date de révision

16-oct.-2025

Note de révision

Sections de la FS mises à jour. 3. 4. 8.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

EFA+-(TM)
Numéro de révision 1.01

Date de révision 16-oct.-2025
Remplace la date 08-juin-2020

Avis de non-responsabilité

Toutes les informations contenues dans le présent document sont considérées comme exactes à la date de publication, **sont fournies « telles quelles » et peuvent être modifiées sans préavis. Il ne s'agit pas d'une garantie, d'un accord ou d'un substitut à l'avis d'un expert ou d'un professionnel.** Bostik Inc. (la « Société ») décline expressément et n'assume aucune responsabilité quant à l'utilisation des produits ou à la confiance accordée aux informations fournies ici. Il est de la seule responsabilité de l'utilisateur de déterminer l'adéquation de tout produit pour son ou ses applications. AUCUNE GARANTIE D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER OU TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE (Y COMPRIS L'ADÉQUATION À UN USAGE DANS UN DISPOSITIF MÉDICAL OU UNE APPLICATION MÉDICALE), N'EST DONNÉE CONCERNANT LES PRODUITS OU LES INFORMATIONS FOURNIES DANS LE PRÉSENT DOCUMENT. Les informations fournies ne concernent que les produits particuliers désignés ici et peuvent ne pas être valables lorsque ces **produits sont utilisés en combinaison avec d'autres matières ou dans un procédé quelconque. La performance du produit, sa durée de conservation et ses caractéristiques d'application dépendent de nombreuses variables, et les** changements dans ces variables peuvent avoir une incidence sur les performances du produit. Il vous incombe de tester **au préalable l'adéquation de tout produit pour toute utilisation ou application prévue et avant toute commercialisation.** Rien dans le présent document ne doit être interprété comme une licence pour l'utilisation d'un produit d'une manière qui pourrait enfreindre un brevet et il ne doit pas être interprété comme une incitation à enfreindre tout brevet. Veuillez lire attentivement la fiche signalétique du produit.

La Société adhère à une politique stricte qui s'applique à l'utilisation de l'un de ses produits dans les applications de dispositifs médicaux. La présente politique se trouve à l'adresse

<https://www.arkema.com/global/en/social-responsibility/innovation-and-sustainable-solutions/responsible-product-management/medical-device-policy>, laquelle est incorporée aux présentes par renvoi et en fait partie intégrante. Sauf autorisation expresse, la Société (i) a désigné des compositions précises de qualité médicale pour les produits utilisés dans des applications de dispositifs médicaux et les produits de la Société qui ne sont pas ainsi désignés ne sont pas **autorisés à être utilisés dans des applications de dispositifs médicaux et (ii) interdit strictement l'utilisation de l'un de ses** produits dans des applications de dispositifs médicaux qui sont implantés dans le corps ou en contact avec des fluides ou des tissus corporels pendant plus de 30 jours. La Société ne conçoit, ne fabrique et/ou ne vend directement aucun **dispositif médical. La Société ne conçoit pas conjointement ses produits ni n'offre de l'aide à tout acheteur de ceux-ci** dans la conception, la fabrication et/ou la vente de produits destinés à des dispositifs médicaux. Il est de la seule **responsabilité du fabricant de dispositifs médicaux de déterminer l'adéquation de toutes les matières premières, produits et composants, y compris tout produit de qualité médicale, afin de garantir que le dispositif médical est sûr pour l'utilisation finale et conforme à toutes les exigences légales et réglementaires applicables, et de mener tous les tests et inspections nécessaires.**

Fin de la fiche signalétique